Ecrit par Echo du Mardi le 21 juillet 2020

Près d'un millier de Britanniques résident en Vaucluse



Le département de Vaucluse compterait 920 résidents Britanniques. Un chiffre qui a baissé depuis 2011 (1 026) mais qui est en augmentation régulière depuis 1990 (624). Au total, les sujets de sa gracieuse majesté sont 11 140 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et près de 150 000 en France. Il s'agit du deuxième pays d'accueil en Europe derrière l'Espagne.

Ces résidents originaires du Royaume-Uni vivent majoritairement en couple, sans enfant, dans des territoires peu peuplés de l'ouest du pays comme la Charente, la Dordogne ou la Haute-Vienne. En Vaucluse, c'est dans le bassin de vie d'Avignon (611) que l'on en trouve le plus devant celui d'Apt (137), Vaison-la-Romaine (83) et Cadenet (75). Arrivent ensuite les secteurs de Pertuis (42), Valréas (33), Sault (32), La Tour d'Aigues (31), Bollène (21) et la Piolenc (20). Ces vauclusiens à l'accent 'british' sont essentiellement des Britanniques retraités à l'exception du secteur de Pertuis où ils sont principalement des salariés ou des étudiants en raison de la proximité avec le projet Iter à Cadarache ainsi qu'avec la métropole Aix-Marseille.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 juillet 2020

Près d'un tiers disposaient d'une carte de séjour avant le Brexit. Depuis le 31 janvier dernier, ces derniers sont tous dans l'obligation de demander le nouveau titre de séjours prévu par l'accord de retrait. Autre conséquence pour ces derniers, depuis 1er février 2020, ils ne sont plus électeurs ni éligibles aux élections municipales et européennes. En effet, en droit français, en l'absence de la nationalité française, il faut être un ressortissant d'un autre état membre de l'Union pour pouvoir voter.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !